

Mission sécurité routière

La sécurité routière : l'affaire de tous, l'affaire des écoles

**Création et exploitation d'affiches de la prévention routière
et mise en place d'une exposition "sécurité routière"**

Compte-rendu du jury du mardi 15 mai 2007

1) Composition du jury :

Monsieur BONNEFOY, représentant la police municipale de Dijon
Monsieur CAILLAT, représentant l'association Prévention routière
Madame DIRAND, C.P.C. honoraire
Madame DUSSAUGE, conseillère pédagogique départementale en arts visuels
Monsieur le brigadier chef GARDES, représentant la C.R.S. 40
Madame GRAZIANI, coordonnateur sécurité routière à la préfecture de la Côte-d'Or
Monsieur HERAUD, C.P.C. E.P.S. à Dijon Sud
Madame JOMPIERRE, représentant Prévention MAIF
Monsieur MARQUET, de l'unité de sécurité routière du commissariat place Suquet de Dijon
Monsieur Christophe PETITJEAN, chargé de mission à l'inspection académique de la Côte-d'Or.

2) Inscrits :

9 écoles
14 classes
358 élèves
34 affiches présentées.

En général, le jury a identifié et apprécié les productions qui reposent sur un véritable travail en amont, que ce soit dans le domaine de la sécurité routière ou sur la lecture d'affiches.

En conséquence, les bonnes productions sont celles où :

- il y a un message clair et efficace (slogan pertinent, rapport image/texte réfléchi, ...),
- le texte est écrit lisiblement (utilisation de l'ordinateur, lettres mobiles, ...),
- l'utilisation des couleurs (y compris le fond de l'affiche) a été réfléchie pour mieux accentuer le regard,
- les productions individuelles d'élèves ont été évaluées, reprises et retravaillées collectivement afin d'arriver à une affiche de qualité.

3) Bilan :

21 affiches sélectionnées pour l'année 2006/2007. Ces affiches constitueront l'exposition départementale qui circulera dans les écoles et seront mises en valeur dans l'espace pédagogique du site internet de l'inspection académique.